

Communiqué de presse

La fusion de Faverges-Seythenex et Doussard n'a pas été validée, malgré un vote largement favorable dans la commune-centre.

28 voix pour, 7 contre, 6 abstentions à Faverges-Seythenex. C'est avec une confortable majorité que la fusion de communes avec Doussard a été entérinée en conseil municipal le 19 septembre dernier.

Il n'en a pas été de même à Doussard, ce même soir, puisque le projet a été rejeté avec 15 voix contre et 12 pour.

Le processus de fusion est donc interrompu, ce que regrettent profondément les deux maires de Doussard et Faverges-Seythenex, Michèle Lutz et Marcel Cattaneo.

La commune de Faverges-Seythenex continue de penser que la fusion est une bonne chose :

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis que les collectivités n'ont jamais vécus. Des défis plus importants encore après les annonces du 17 juillet du Président de la République et la confirmation de la baisse drastique des moyens alloués aux collectivités territoriales. La fusion aurait permis de maintenir et même de développer le service public, en le modernisant, dans l'intérêt des habitants. « *Nous avons trouvé, avec la fusion, des solutions pertinentes pour rendre notre administration communale plus performante et moins coûteuse, en supprimant les doublons et en fusionnant les services,* explique Marcel Cattaneo. *Cela va nous imposer un défi considérable en matière de maintien du service public car les annonces de baisse de dotations de l'Etat nous font craindre le pire* ».

La fusion aurait aussi été l'occasion de créer une commune nouvelle à juste taille, locomotive du territoire.

Déroulé

Annoncée dès mai 2017 par une consultation informelle des deux conseils de Doussard et de Faverges-Seythenex, la fusion entre les deux communes a fait l'objet de nombreuses réunions durant l'été, à la demande des élus qui souhaitent échanger autour de son principe. Ces derniers se sont penchés sur de nombreuses thématiques et ont rédigé des contributions. Un travail important a également été réalisé, en parallèle, avec les services municipaux des deux communes. Un vote des deux conseils, le 19 septembre, devait permettre la poursuite du projet de fusion, la réflexion et la concertation avec les habitants, jusqu'à fin novembre 2017, date à laquelle les deux conseils auraient adopté le projet, avant le 1^{er} janvier et la création d'une nouvelle commune disposant de très importants atouts, géographiques, touristiques, économiques...

La suite

- Sans la fusion, il faudra prévoir des mesures d'économie budgétaires plus drastiques que celles prévues actuellement, avec notamment un impact possible sur les services publics.
- Faverges-Seythenex devra prendre des mesures de justice fiscale et sociale et faire participer les budgets des autres communes ou les usagers des autres communes au financement des services municipaux mis en œuvre par Faverges-Seythenex, qui profitent à tous sur le territoire mais ne sont financés que par le contribuable de Faverges-Seythenex. Cette situation qui perdure depuis de très longues années n'est plus acceptable. De fait, les habitants des communes voisines bénéficient d'impôts locaux moins élevés, puisqu'ils ne participent pas au financement de ces services, alors qu'ils en bénéficient.
- Il faudra, sans la fusion, continuer un véritable développement de la commune à court et moyen terme, en développant son attractivité.
- Les élus de Faverges-Seythenex respectent le vote émis à Doussard. Ils restent néanmoins ouverts à toute proposition de fusion de la part des communes voisines mais, compte tenu des refus actuels, ne prendront pas de nouvelles initiatives en ce sens.

Faverges et Seythenex, fusionnelles

Il est à noter que l'ensemble des élus de l'ancienne commune de Seythenex a voté unanimement pour la fusion avec Doussard. Plus de deux ans après la fusion entre Faverges et Seythenex, l'entente est totale et tous les élus ont en tête l'avenir de la commune de Faverges-Seythenex.

Contact presse :

Florence Leproust – responsable communication ville de Faverges-Seythenex - 06 16 84 58 38 - com@faverges.fr